

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CE832

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, M. Forissier, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Neuder, M. Nury,
M. Portier et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE 11 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.